



COMMUNE DE MEUSSIA

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures



Titres Payables par Internet :

**deux moyens de paiement proposés
(carte bancaire ou prélèvement)**

Moyens de paiement sûrs, faciles et rapides

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez de façon sécurisée (service disponible 7j/7 et 24h/24).

Un mode d'emploi simple

Vous munir de votre «Avis de Sommes à Payer» sur lequel figurent tous les renseignements nécessaires au paiement ainsi que de votre identifiant fiscal et son mode de passe, si vous payez par prélèvement

- ✓ Connectez-vous à l'adresse Internet : www.tipi.budget.gouv.fr
- ✓ Saisissez les renseignements demandés
- ✓ Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- ✓ Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisé, vous choisissez un mode de règlement et suivez les instructions
- ✓ Une fois votre paiement validé, vous recevez la confirmation de votre paiement

Votre facture est réglée !